Demande d'adhésion Syndicat cgt AUSY by Randstad

Merci de retourner ce formulaire de mandat dûment complété à : ***tresorier@cgtausy.fr***

Par la présente, j'adhère au Syndicat CGT AUSY et demande à l'organisme afférent, sauf instructions contraires de ma part lui parvenant en temps utile, de faire prélever en sa faveur les sommes que je lui devrais. En cas de non-exécution, j'en serais avisé par ses soins.

> Emploi

Statut :		(CDI, CDD...)
Catégorie :		(Cadre, employé...)

> Coordonnées

Sexe :		(F / H / A)
Nom :		
Prénom :		
Naissance :		(JJ/MM/AAAA)
Nationalité :		
Mobile :		
Tél. fixe :		
Email :		
Adresse :		
CP Ville :		

Fédération :	*Bureaux d'études (SYNTEC)*
Créancier :	*Syndicat CGT AUSY*
SEPA :	*FR 89 ZZZ 634243*
Adresse :	*5 avenue Jules Blanc* *06600 Antibes*
Email :	*contact@cgtausy.fr*

> Prélèvement

Date 1er prélèvement (15 du mois) :	15/	
Périodicité (mensuel, ponctuel...) :	Mensuel	
Montant prélevé (en euros)* :		
IBAN :		
BIC :		**

Fait à :		
Le :		(JJ/MM/AAAA)

* Le montant de la cotisation syndicale équivaut à 1% du salaire net, payable mensuellement.

** Ce bulletin d'adhésion est à remettre à votre délégué en version numérique ou papier avec :

- **un RIB ou IBAN.**

Votre adhésion sera enregistrée sur le COGITIEL (fichier informatique de la CGT).

Merci de bien vouloir compléter tous les champs de ce mandat.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Syndicat CGT AUSY à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Syndicat CGT AUSY. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Cette cotisation ouvre les droits à un crédit d'impôt l'année suivante de 66% des sommes versées.

Signature :	Le secrétaire :	Le trésorier :
	Gilles GUY	Nicolas BREIL

Le Syndicat cgt AUSY by Randstad

1. La cgt, c'est quoi ?

La Confédération Générale du Travail est née il y a 120 ans de la nécessité des ouvriers de s'unir pour faire valoir leurs droits auprès de patrons ayant pris de bien mauvaises habitudes lors de la période esclavagiste.

Le syndicalisme fait partie du patrimoine vivant de l'humanité et de la démocratie.
Fait social devenu universel, il a d'abord émergé en Europe avec la révolution industrielle, et y est resté depuis profondément enraciné.
L'histoire plus que séculaire de la CGT s'inscrit dans cet ensemble. Née de la volonté des salariés de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts face à l'oppression et à l'exploitation, pour conquérir des droits et les faire valoir, pour imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir, sont le coeur de son action syndicale.
Bâtie selon deux dimensions professionnelles et géographiques, la CGT s'est forgée et constituée au fil de l'histoire autour d'une conception de solidarité entre les salariés qui combine l'ancrage à l'entreprise et à son environnement territorial.

2. La cgt chez AUSY

Le syndicat cgt AUSY est un syndicat "constitué", il a un fonctionnement autonome sur le même principe qu'une association loi 1901.
Un secrétaire général, un trésorier, une commission exécutive... Assurent la bonne marche du syndicat et un congrès permet de renouveler les mandats tous les 3 ans.
En 2017, la société AUSY a été rachetée par le groupe d'intérim Randstad…
Et plus que jamais, il convient de s'unir pour replacer l'humain au centre du travail.

3. Pourquoi se syndiquer ?

Le monde est plein d'inégalités.
Ce simple constat devrait suffire pour que les salarié.es prennent conscience de la nécessité d'être solidaires afin de faire bloc face à une direction dont les intérêts sont en contradiction avec les leurs.
Car tout ne peut pas être basé sur le profit !

Une fois ce constat de déséquilibre des forces fait, quelle la manière la plus efficace d'y remédier ?
Il existe déjà des organismes en place dont l'objectif est d'être un contre-pouvoir et ces organismes sont les syndicats !

4. Combien ça coûte de se syndiquer ?

Le prix de l'adhésion à la cgt est de 1% du salaire net par mois avec 66% déductibles sur les impôts en fin d'année.
Ex : un salarié qui gagne 1500€ paie 15€/mois soit 180€/an.
Il déduit 12 x 10€ (2/3 de 15€) soit 120€ de ses impôts.
> ce qui équivaut à payer l'adhésion 5€/mois seulement.